



Assemblée Générale du MEDEF Nouvelle-Calédonie

25 octobre 2017

Chers adhérents, chers amis, chers invités, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises de Nouvelle-Calédonie,

Chaque année amène son lot de nouveautés, de travaux, chaque année ce moment de rassemblement entre entrepreneurs est un moment pour faire un point, imaginer, prévoir demain.

Pour 2017, nous avons une assemblée un peu atypique, avec en particulier un vote pour réformer nos statuts afin de nous permettre d'être plus performant pour affronter les années de sortie des accords de Nouméa.

Et ce n'est pas rien : la période qui s'ouvre devant nous, portant sur notre avenir institutionnel s'accompagne d'une période économique difficile pour beaucoup de secteurs d'activités.

Alors que nous nous interrogeons sur la survie de nos entreprises, sur notre place en tant qu'employeur, en tant que créateurs de richesses, en tant que créateurs de lien social, nous devons dans le même temps imaginer demain.

La question ne se limite pas de savoir comment réagiront les entreprises en cas de pleine souveraineté, de souveraineté partagée ou d'émancipation accrue, même s'il est nécessaire de s'interroger. Il faut aussi savoir ce qu'il faudra réformer si la Nouvelle-Calédonie reste au sein de la République Française. Ne serait-ce pas l'occasion de nous renouveler, de moderniser la gouvernance, de supprimer les multiples couches administratives qui asphyxient nos entreprises ?

Quel que soit le statut futur de la Nouvelle-Calédonie, la question centrale déterminante pour notre économie et nos entreprises reste celle du maintien ou non des transferts de l'État et plus généralement des missions actuellement assurées et financées par la Métropole.

Car en effet, si la situation que nous connaissons déjà est grave, qu'en sera-t-il en cas de cessation des transferts de l'État ?

Comme nous l'ont démontré les experts durant le colloque sur l'économie calédonienne à l'UNC, les **transferts de l'Etat représentent 15% du PIB** (135 mds/2013) et **couvrent 40% des dépenses des administrations** 343 mds CFP/2013. (Charges de fonctionnement, salaires des fonctionnaires, investissements).

Se priver de cet apport financier, organisationnel et humain, **obligera à financer nos dépenses avec nos propres recettes** si l'on souhaite bénéficier du même train de vie (santé, éducation, infrastructures, services publics).

Les recettes stricto sensu calédoniennes proviennent des impôts et taxes (187 mds) et des cotisations sociales (127 mds hors cotisations retraites complémentaires 30Mds estimation MEDEF), soit plus de 300 Mds (314 mds CFP).



Comblé par nos impôts les recettes provenant des transferts, obligerait à augmenter de 50% la pression fiscale sur les entreprises et les salariés (ceux qui créent de la richesse).

Ce qui aboutirait à augmenter les prélèvements obligatoires jusqu'à hauteur de 56% du PIB !

Ce qui n'est absolument pas envisageable.

Alors oui, les entreprises fermeront, partiront et les emplois avec. Et ce sera l'explosion du système actuel. Et rappelons que si l'on élimine le secteur privé, on fait disparaître aussi le secteur public.

Ajoutons que cette pression fiscale intenable rendra de facto le pays peu attractif pour les investisseurs locaux et étrangers qui s'envoleront vers d'autres cieux avec leurs capitaux. (Exemple de la Catalogne et du Brexit)

Notre discours n'est en rien politique. Nous disons juste **qu'économiquement** cela entraîne de graves conséquences pour notre niveau de vie et le financement de notre protection sociale.

En effet, il est difficile d'imaginer la dégringolade en matière de niveau de vie, en cas de suppression des transferts de l'État et des liens actuels avec la France.

Il est plus que probable que nous quittons le classement des 25 premiers pays les plus riches par habitant (35 000 USD/hab, devant l'Espagne, l'Italie ou le Japon par exemple) pour se rapprocher davantage du classement des pays insulaires de la zone.

Au-delà de ce problème économique, nous serions immédiatement confrontés à un problème de ressources humaines. Quid de l'accès aux soins (les médecins sont tous métropolitains) ? De l'éducation (les professeurs sont en grande majorité des métropolitains), du personnel de justice ? Qu'advient-il de nos conventions avec la France (Sécurité sociale, retraite, fiscalité, monnaie etc...).

Ce sont là des interrogations légitimes pour tout chef d'entreprise et tout calédonien, ou pour tout investisseur local ou étranger.

Mais ne rien changer et rester en l'état, en maintenant le statut actuel, n'est pas satisfaisant non plus, même si le risque financier est moindre :

> Nous finançons actuellement trop d'emplois dans la fonction publique !

Je vous cite un extrait du livre « Économie du bien commun » de Jean Tirole, Prix Nobel de l'économie 2014 : « *Créer des emplois dans la fonction publique, pour faire simple ne crée pas d'emplois. (...)* »

La seule justification possible pour augmenter l'emploi public est donc une prestation de service public de qualité et c'est à cette aune que toute création d'emploi public doit être jugée. »



En Nouvelle Calédonie on veut parfois nous faire croire que ce secteur est de dimension « normale » par rapport aux autres pays du globe. C'est simplement faux. L'emploi public compte pour 30% (27 000 sur 91 000 -2015) de l'emploi total en Nouvelle Calédonie contre 23% en France et 18% en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Et SURTOUT nous consacrons près de 20% de notre création de richesses à payer les salaires des fonctionnaires (13% en métropole, soit 50% en plus). Or ce sont nos impôts et nos efforts qui permettent cette dépense (et les transferts de l'État bien sûr).

Le MEDEF-NC ne cesse de demander qu'on évalue notre secteur public. Cela signifie simplement **mettre en œuvre l'évaluation des politiques publiques**, absentes du paysage calédonien depuis l'origine ! Vous l'avez tous lu ou entendu, il y a peu de temps encore on nous expliquait que la création d'emplois dans le secteur public avait contrebalancé la perte d'emplois dans le privé, et ce, malgré un contexte budgétaire très contraint. On en reste sans voix !!!

➤ **Nous avons trop de collectivités publiques en Nouvelle-Calédonie.**

Ce millefeuille administratif est un frein énorme au développement. Il est donc véritablement temps de raisonner nos institutions non pas uniquement en terme politique mais bien en terme de performance de notre service public.

C'est un enjeu majeur, auquel nos élus sont sourds et sur lequel nous nous devons d'insister.

➤ **Nos dépenses de prestations sociales et de santé sont exponentielles !**

Entre 1990 et 2014 on a multiplié par 5 les dépenses de santé (7,3% par an de 20 à 100 mds CFP, mais il faut se rendre à l'évidence, le ralentissement de la croissance économique ne permet plus d'absorber ce taux de croissance des dépenses.

Alors, dans un cas comme dans l'autre il y a urgence à changer de modèle économique :

Quelles réponses économiques pouvons-nous apporter pour le maintien du niveau de vie ?

C'est évidemment la croissance qui est notre planche de salut. Bien sûr, nous, chefs d'entreprises, nous le savons bien : la croissance ne se décrète pas,

La croissance est permise par l'investissement, le développement de nouveaux marchés et l'optimisation de la gestion de nos activités.

Sans refaire le débat une énième fois sur les forces faiblesses, opportunités et menaces on pourrait se **concentrer sur quelques sujets, prioritairement :**



- **Trouver de l'argent à investir n'est qu'une question de fléchage.**

Favoriser l'effet de levier de l'investissement par transfert des dépenses de fonctionnement avec pour commencer, le non remplacement ou le remplacement partiel des fonctionnaires qui partent à la retraite

Nous pouvons tout aussi bien trouver des financements privés calédoniens : Cela fait une éternité que le MEDEF-NC demande à créer un outil pour diriger l'épargne calédonienne vers l'investissement productif.

- **Simplifier ! (La simplification administrative) et « privatiser » ce qui doit l'être**

C'est un peu faire mieux avec moins. Je rappelle que la dépense publique représente 57% du PIB !

Le chantier est immense et on pourrait commencer par arrêter l'internalisation des missions qui pourraient être traitées par le privé.

- **Favoriser le numérique et l'innovation**

Dans un monde ouvert et compétitif dominé par l'innovation et non plus par le rattrapage, il est impératif de redynamiser les sources de création de richesses.

Notre récent salon Innolab a prouvé que l'innovation n'était pas absente de notre paysage calédonien mais réclamait un écosystème favorable pour qu'elle se déploie. Le secteur public doit donner l'impulsion initiale.

Il serait dommage voire criminel de rater ce tournant technologique (on parle même de rupture).

Les entreprises attendent un environnement fiscal et social plus compétitif car d'autres territoires ou régions pratiquent le dumping en la matière. (Ex de la Réunion avec un Crédit d'impôt recherche à 50%).

Redonner la main au secteur privé c'est aussi préparer notre jeunesse à ces métiers technologiques en ouvrant des filières techniques et en créant des partenariats avec nos pays anglophones voisins et en fléchant les accompagnements de l'Union Européenne vers ses nouveaux métiers et ces nouvelles formes d'apprentissage.

- **Miser sur l'économie des savoirs :**

La Nouvelle-Calédonie a une qualité de services intellectuels qui peuvent facilement s'exporter. C'est en ce sens que l'on doit changer notre modèle économique : arrêter de miser sur le tout Nickel d'autant que tout le monde s'accorde pour dire que le Nickel seul ne suffira pas à assurer les besoins du pays et miser sur l'économie des savoirs, des prestations de services, et des biens immatériels.



- **La transition énergétique**

La programmation pluriannuelle des investissements 2016-2030 en faveur du développement des énergies renouvelables vise à autoriser 193 MW de puissance renouvelable supplémentaire. Atteindre l'autonomie électrique dans les îles et 100% de la consommation d'électricité de la distribution publique.

Les enjeux financiers sont importants : 115 mds F d'investissement et 85 mds F d'importations sur la période.

Comment finance-t-on ? Sur la transition, on doit créer les conditions d'accès pour les entreprises et/ou le gouvernement. Soit s'appuyer sur les dispositifs de financement existants (banque, AFD, BPI etc..) soit créer une agence de financement de la transition, ou encore mobiliser l'épargne calédonienne en la fléchant vers ce type d'investissement.

- **L'autosuffisance alimentaire**

Rappelons brièvement qu'en 2014, dans nos 14 propositions aux candidats aux élections provinciales sur les réformes et les mesures attendues par les entreprises du MEDEF-NC, l'une des propositions visait à établir la politique agricole de la NC pour la rendre moins dépendante des importations et tendre vers l'autosuffisance alimentaire, créer de véritables filières exportatrices et valoriser les métiers de l'agriculture. Les moyens pour y parvenir consistaient en la promotion de la Nouvelle-Calédonie, en des échanges économiques et culturels, en revalorisant les métiers de l'agriculture et de la pêche et en créant un label calédonien unique, synonyme de qualité pour nos voisins du Pacifique et pour le consommateur local.

- **L'attractivité fiscale ou un environnement fiscal favorable au développement économique.**

Pour rappel, la Nouvelle Calédonie, comme la France, ont un taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises de 17% du PIB, soit 7points de plus que l'Allemagne et 12 points de plus que le Danemark par exemple.

Fiscalité et développement économique sont des sujets que nous avons abordés lors de la remise d'un rapport sur la fiscalité directe de la Nouvelle Calédonie en Déc 2012, avec notamment des propositions de faire de la NC une terre d'accueil pour les quartiers généraux ou de gestionnaires de droits à la propriété intellectuelle. Récemment Jean Pierre LIEB a repris l'idée de l'attractivité fiscale comme création de richesses et d'emplois pour la Nouvelle-Calédonie. Force est de constater qu'aucune de ces propositions n'a été reprise par nos élus.



En conclusion,

Pour reprendre une formule célèbre, d'Albert Einstein : «La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent».

Alors demandons à nos élus et responsables politiques d'être courageux et innovants et de cesser d'appliquer la même politique que celle appliquée depuis 30 ans et qui nous a conduit à la situation actuelle. Je crois que la majorité de la population calédonienne est prête pour cette mutation. En tout cas, nous, chefs d'entreprises, nous sommes prêts, à condition qu'on ne soit pas étouffés, qu'on nous laisse respirer, qu'on nous soutienne, qu'on nous encourage à entreprendre, qu'on redonne la main au secteur privé !

Il faut arrêter d'enquiquiner les entrepreneurs alors qu'ils ont des projets à monter ! Nos administrations publiques doivent être au service de ces projets.

Elles ont cette responsabilité de donner envie et d'accompagner ceux qui veulent se lancer, ceux qui veulent entreprendre pour créer de la richesse qui serve à la société toute entière.

Il est aussi primordial que l'on offre à notre jeunesse des perspectives d'avenir par des solutions de formation adaptées à notre diversité culturelle et au nouveau monde dématérialisé. Nous avons le devoir de leur donner de l'espoir, de leur proposer un avenir dans notre projet de société.

Profitons pleinement des compétences qui nous ont été transférées pour changer de modèle et exigeons de nos élus politiques des actions concrètes et qu'ils cessent les beaux discours non suivis d'effets.

Faisons de la Nouvelle-Calédonie une terre d'entrepreneurs, une terre d'innovation.

Je veux que la devise du pays devienne Terre de Parole, Terre de Partage, Terre d'Innovation » !

Chers adhérents, chers amis, notre devise du MEDEF-NC « **L'esprit d'entreprise c'est l'esprit d'avenir** » est plus que jamais un leitmotiv pour notre Territoire et je sais pouvoir compter sur vous pour faire passer nos messages. Merci de votre confiance et de votre attention.

Les co-présidents du MEDEF-NC :

Daniel OCHIDA

Éric DURAND,

Dominique LEFEIVRE

Valérie ZAOUI